

Service de Presse et Veille

Palais de l'Élysée, le jeudi 26 septembre 2019

COMMUNIQUÉ

Pour le Conseil des ministres du **vendredi 27 septembre 2019** le Président de la République a arrêté l'ordre du jour suivant (parties A et C) :

PARTIE A

Sur la proposition:

- de la ministre des solidarités et de la santé
- du ministre de l'économie et des finances
- projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2019-697 du 3 juillet 2019 relative aux régimes professionnels de retraite supplémentaire.

Sur la proposition du ministre de l'économie et des finances :

- projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2019-698 du 3 juillet 2019 portant mise en cohérence des dispositions législatives des codes et lois avec celles du code de commerce dans leur rédaction résultant de l'ordonnance n° 2019-359 du 24 avril 2019 portant refonte du titre IV du livre IV du code de commerce relatif à la transparence, aux pratiques restrictives de concurrence et aux autres pratiques prohibées.

Sur la proposition :

- du ministre de l'économie et des finances
- du ministre de l'action et des comptes publics
- projet de loi de finances pour 2020.

PARTIE C

Communication:

- de la ministre des solidarités et de la santé
- du ministre de l'économie et des finances
- du ministre de l'action et des comptes publics

Les textes financiers pour 2020.